



LES EMBRUNS

Section Nord / Pas de Calais
Siège : « Les Gens de Mer » 2 Quai Chanzy 62200 Boulogne-sur-Mer
Président Jean Paul ANDRIEUX, Tel : 06.62.54.54.97, Email : jpandrieuxjp@bbox.fr

LA LETTRE 2016-2

décembre 2016

LE MOT DU PRESIDENT

Chères amies, chers amis,

En cette fin d'année 2016, je vous souhaite d'excellents moments en compagnie de vos familles ou amis. Je souhaite également que l'année 2017 soit riche de plaisirs, de petits et grands bonheurs et surtout vous apporte une bonne santé, c'est l'essentiel.

Cette année nous avons vu avec satisfaction le nombre de nos adhérents augmenter à nouveau, ce qui est un signe fort de l'engagement de tous pour le prestige du mérite maritime et de la médaille d'honneur. C'est aussi pour cela que je dois également vous remettre à l'esprit, bien amicalement, ce qui suit.

Au 15 décembre 2016 : nombre de nos adhérents en retard ont régularisé leur situation mais certains ne l'ont pas encore fait, par négligence ou oubli. Merci à ces derniers de se mettre à jour le plus tôt possible afin d'éviter la radiation, ce qui serait bien dommage pour eux, tout d'abord et pour l'importance de notre section.

Le montant des cotisations inchangé reste relativement faible, ramené au mois c'est un peu plus de 2€, somme qui je pense peut être facilement assumée par tous. Nous comptons sur votre participation rapide, à réception, pour éviter les rappels désobligeants. Ces cotisations nous sont indispensables pour couvrir les frais de fonctionnement de notre Section.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016

L'assemblée générale 2016 de la section Nord Pas-de-Calais de la Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'Honneur des Marins s'est tenue le samedi 19 mars 2016 dans les locaux du Centre National de la mer « NAUSICAA » à Boulogne-sur-Mer devant une assistance d'une cinquantaine de personnes composée de 33 membres de la section et de sympathisants. Durant les travaux de l'assemblée générale, une dizaine d'épouses de membres ont été invitées à la visite du centre national de la mer.



Sur le podium, on notait la présence de Madame Valérie LATRON, conseillère municipale de Boulogne-sur-Mer, représentant Monsieur Frédéric CUVILLIER député-maire, ancien ministre, empêché, Monsieur Guy LENGAGNE, ancien ministre, Président d'Honneur de notre section et PDG de NAUSICAA, Monsieur le maître principal Laurent LEGRAND, représentant le Capitaine de Vaisseau Gaël VERPIOT le COMAR Dunkerque, Monsieur Bruno ARMAND, Directeur administratif et financier représentant Monsieur Philippe VALLETTE Directeur Général de NAUSICAA, Jean-Paul ANDRIEUX Président de la section, Francis CREPEL Président honoraire, Francis VANOOSTEN Vice-Président et Richard VINCENT Trésorier.

Avait également pris place dans la salle, Monsieur François LAMBERT Directeur adjoint du Grand Port Maritime de Dunkerque. Jean-Paul ANDRIEUX, Président de la section débute en remerciant ceux qui ont accepté d'être présents à l'ouverture de notre Assemblée puis présente les excuses des personnalités empêchées :

Le Président adresse ses remerciements à Monsieur Philippe VALLETTE représenté par Monsieur Bruno ARMAND qui accueille notre assemblée dans ce site de NAUSICAA. Il remercie tous les anciens présents qui font l'effort de se déplacer venant de l'est comme de l'ouest pour participer à cette AG et rappelle que notre section est vaste puisqu'elle s'étend de l'Escaut à la baie de Somme, nous avons en effet deux adhérents qui résident à Anvers.

Il adresse un salut particulier aux nouveaux adhérents qui viennent de nous rejoindre. C'est toujours un plaisir et un réconfort pour les membres du Bureau de pouvoir les rencontrer en dehors des cérémonies officielles de remise de décorations.

Entrant dans le vif du sujet de cette Assemblée Générale. Le Président sollicite l'adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'exercice précédent qui avait été présenté à SANGATTE le dimanche 12 avril 2015, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Il rappelle ensuite quelques points importants de son implication pour l'année écoulée :

La tenue du congrès de la Fédération en mai à en mai à ARCACHON. Lui seul représentait la section, personne d'autre n'ayant fait le déplacement.

Au cours de ce congrès le conseil d'administration a été renouvelé et a vu l'élection de Marie-Christine HERVOUET-DION au poste de présidente. Notre section, en la personne de son président, est désormais présente au bureau du conseil d'administration qui comporte 8 membres, ce qui pourra nous donner plus de voix et d'écoute au niveau national.

Nous avons émis le souhait de voir se tenir l'AG 2016 à Boulogne, pour maintenir l'alternance nous tenons nos Assemblées Générales alternativement dans des communes du littoral du Nord et du Pas de Calais, et nous y sommes.

Nous envisageons de tenir notre prochaine AG sur le Dunkerquois puis l'année suivante à Etaples pour continuer cette pratique afin que tous nos membres, répartis géographiquement puissent avoir une meilleure possibilité d'y assister. Il faut cependant que nous soyons à jour des cotisations, ce qui a été fait pour beaucoup d'entre vous suite à notre appel, et le président les en remercie, mais un certain nombre n'a pas encore régularisé, ce qui obère fortement notre fonctionnement. Il compte sur nos membres pour rappeler à nos collègues, qu'il est vital pour notre fédération nationale et notre section de se mettre en conformité avec nos statuts.

Il est bon également de faire remonter les informations dont tout membre pourrait avoir connaissance, concernant les décès changement d'adresse dont les membres du bureau n'auraient pas eu connaissance. Les propositions de nomination pour des collègues, qui seraient en mesure de les recevoir seront portés à notre connaissance également pour continuer à renforcer notre section.

Ce rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

Conformément au règlement intérieur, l'assemblée s'est poursuivie avec l'examen des rapports d'activité et financier.

Francis ROUTIER, Secrétaire, présente tout d'abord le rapport d'activité qui comprend comme de coutume, deux chapitres. Le premier relatif aux effectifs, le second résume nos activités.

Au 31 décembre 2015 la section comptait 267 membres dont 227 à jour de leur cotisation 2015.

Au cours de l'exercice 2015 nous avons procédé à la mise à jour de notre base des adhérents en ôtant les membres décédés (10), démissionnaires (4) ou démissionnaires de fait (11 radiés) comme prévu dans les statuts.

Grâce à l'intense travail de démarchage de notre Président, nous avons eu le plaisir au cours de cet exercice d'accueillir 21 nouveaux adhérents, 11 autres nous ont rejoints depuis le début 2016.

Nous renouvelons à tous ceux qui nous ont rejoints, les mots de bienvenue.

Malheureusement depuis la dernière assemblée Générale, nous avons eu la douleur de perdre 10 adhérents. Nous les avons accompagnés pour leur dernier voyage et en leur mémoire quelques instants de silence ont été observés.

Le secrétaire prolonge les propos du président en rappelant que la mise à jour de la base des adhérents est très importante notamment pour le suivi des cotisations. Il sollicite de chacun des membres du bureau et plus largement de chacun des membres de notre ordre, les remontées d'informations dès que vous apprenez le décès d'un des nôtres ou d'un conjoint afin que nous puissions rendre hommage à ces disparus puis, bien entendu, tenir à jour notre base de la manière la plus précise possible.

De même lorsque vous avez connaissance d'un membre en difficulté, n'hésitez pas à remonter l'information auprès d'un des membres du bureau. L'un des buts de notre fédération, au-delà des liens d'amitié et de solidarité à maintenir entre membres, est de soutenir moralement et dans la mesure du possible, matériellement ses adhérents en difficulté.

Au cours de l'année 2015, la majeure partie de nos activités a été rythmée par notre présence aux manifestations maritimes ou à caractère patriotique organisées sur le littoral.

Les membres du bureau étant également présents dans de nombreuses autres associations, l'année s'est déroulée au rythme des échanges entre chacune d'elles. Au total, ils ont participé à 56 manifestations.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité.

Richard VINCENT, Trésorier, a ensuite présenté le bilan financier arrêté au 31 décembre 2015.

En définitive, le bilan est à l'équilibre, les comptes de résultats sont positifs avec un excédent de 391,48 euros. Ils étaient en déficit de 367,78 euros en 2014, soit une remontée de 759,26 euros. Ce résultat aurait pu être meilleur si l'association n'avait pas eu à annuler et payer une prestation de 250 euros conjointe au repas du 15 novembre 2015 à Boulogne.

La gestion comptable doit demeurer dans un contexte guidé par des économies indispensables et une reprogrammation de son action dans la poursuite du recouvrement des cotisations, avec l'idée, toujours, de développer la promotion de l'Ordre et l'esprit de solidarité entre ses membres.

Mis au vote, ce bilan a été adopté à l'unanimité.

Le Président de séance a vivement remercié le Trésorier pour son implication et sa rigueur pour le recouvrement des cotisations et la gestion des comptes. Il a ensuite fait part de questions écrites posées par notre collègue Emile BOUTILLIER auxquelles il va s'efforcer de donner une réponse en l'absence de monsieur l'Administrateur NADAUD avec qui il les a abordées préalablement

-Pourquoi un aussi faible pourcentage de marins titulaires de la médaille d'honneur des marins ?

Dans notre région maritime Nord Pas-de-Calais, le nombre de promotions à la médaille d'honneur des marins ne dépasse pas une dizaine par an. Plusieurs raisons à cela : tout d'abord les effectifs de marins professionnels sont en baisse constante depuis une dizaine d'années, ensuite le principe de la carrière longue en tant qu'inscrit maritime embarqué et enfin le manque de sensibilisation des responsables d'entreprises à la promotion de leur équipage.

Evolution dans l'ordre du Mérite Maritime

-Adaptation et adéquation des contingents A B & C

Le nombre annuel de croix susceptible d'être attribué au titre de chaque contingent est fixé pour chaque grade par un arrêté du ministre chargé de la mer, sur proposition du conseil de l'ordre.

-La représentation par les marins de la marine marchande dans le conseil de l'Ordre auprès de la grande chancellerie

La réponse est donnée dans le Décret n°2002-88 du 17 janvier 2002 relatif à l'ordre du Mérite maritime qui fixe entre autres la composition du conseil de l'Ordre.

Dans la salle, les adhérents estiment qu'il faut remonter ces questions aux débats du prochain congrès de la fédération.

Présent dans la salle, François LAMBERT ancien conseiller technique auprès du ministre en charge de la mer, précise qu'en l'état actuel des textes, il ne semble pas possible d'intégrer des représentants de la société civile au conseil de l'ordre.

Il indique cependant regagner prochainement ce poste de conseiller technique et se propose de poser la question de la participation d'un membre de la fédération au conseil supérieur de la marine marchande.

Le président sollicite la salle en demandant s'il y a d'autres questions

Jean Yves FOURNIER, membre de la section et ancien patron à la pêche côtière fait remarquer que les patrons de chalutiers possèdent rarement un casier judiciaire vierge en raison des infractions liées aux zones de pêche. De ce fait ils ne pourraient être proposés dans l'ordre du mérite maritime. Jean WADOUX, vice-président de la section et ancien inspecteur des affaires maritimes, intervient en précisant que le bulletin B2 du casier judiciaire réclamé dans le cadre de l'instruction des dossiers ne reprend pas ces infractions.

Emile BOUTILLIER fait remarquer que l'annuaire des membres de la fédération comporte déjà 4 mises à jour. Il pose la question : à quand un nouvel annuaire. Le président lui répond que la mise au point d'un nouvel annuaire est en cours, sa parution devrait intervenir en fin de cette année. Une relecture du document sera assurée avant l'édition définitive. Le président rappelle une fois encore l'importance des remontées d'informations pour la tenue d'une liste de coordonnées la plus précise possible.

Marcel CHARPENTIER, vice-président de la section, propose l'idée d'une écharpe aux couleurs de la fédération pour les dames. Le président l'informe qu'il remontera la proposition en réunion du bureau de la fédération.

L'ordre du jour étant épuisé, le président passe la parole à monsieur Bruno ARMAND, directeur administratif et financier qui a présenté Nausicaa dans sa version actuelle et les extensions qui sont prévues et en cours.

Après l'avoir remercié de cette présentation, il invite l'assemblée autour du verre de l'amitié.

Un repas réunissant 32 convives a suivi cette manifestation.

CONGRÈS FÉDÉRAL

Compte-rendu par Jean-Paul ANDRIEUX, Président de la section

Le 28ème Congrès de la Fédération s'est tenu à Saint Jean de Luz du 19 au 21 Mai 2016, auquel la section était représentée par moi-même, mais hélas bien seul. Plus vous serez participatifs (même si cette participation est ponctuelle) et plus votre Section sera forte et vous apportera des satisfactions.

L'organisation de ce congrès, sous la houlette du Président de la section des Pyrénées atlantique, Michel PERY, fut particulièrement réussie dans une ambiance basque et conviviale, mais studieuse.

L'organisation de ce Congrès a été parfaite, les repas délicieux, la soirée dansante animée par un chanteur local d'une excellente qualité

Le compte-rendu détaillé est disponible sur le site de la Fédération.

Le secrétaire général dans son rapport a mentionné que le nombre des adhérents de la fédération, était en augmentation de 26 membres.

Il est à noter que notre section à elle seule était en augmentation de 20 membres !!



CÉRÉMONIES DE REMISE DE MÉDAILLES

En plus des cérémonies officielles à la Communauté Urbaine de Dunkerque et en l'Hôtel de ville de Boulogne-sur-Mer, voici un aperçu des cérémonies privées organisées en présence de notre toujours fidèle porte-drapeau Jean-Claude TISSERABD et de notre Président section Jean-Paul ANDRIEUX.



Paris le 4 octobre 2015

Remise de la croix de chevalier du Mérite Maritime à M Wilhem SALAMON par M Jean-Marie POIMBOEUF ancien Président du GICAN



Dunkerque 4 décembre 2016

Remise de la croix de chevalier du Mérite Maritime à M Charles-Henri TOURILLON par M. Philippe BERTONECHE



Hardelot le 18 décembre 2016

Remise des croix de chevalier du Mérite Maritime à M Jean-Marc BARBE par son père et à M Christian ROLAND par M Patrice LEDUC armateur

Boulogne-sur-Mer le 25 mars 2016

Remise de la croix de chevalier du Mérite Maritime à M Philippe VALLETTE par M Marc CARPENTIER, marin pêcheur





Boulogne-sur-Mer le 2 avril 2016

Remise des insignes d'officier du Mérite Maritime à MM Bruno BRANGER et Didier PONTIER tous deux membres de la Société Humaine et des Naufragés par le C.A. François BESSON



Boulogne-sur-Mer le 8 avril 2016

Remise de la croix de chevalier du Mérite Maritime à M Olivier POLINE par M Jean-Baptiste DELPIERRE Président du pôle AQUIMER

DÉCRETS

Décision du 18 août 2065 portant attribution des Médailles d'Honneur des Marins du Commerce et de la Pêche :

Pour le quartier de Dunkerque : DUMEZ Marc, KOUHEN Malik, PATRONELLA Eric.

Pour le quartier de Boulogne-sur-Mer : COPPIN Pierre, KINTZ Frédéric, LAMOUR Ernest.

Décret du 19 juillet 2016 portant promotion et nomination dans l'Ordre du Mérite Maritime :

Pour le quartier de Dunkerque : **Officier** DEVAUX Erwan, MOAL Michel, VANOOSTEN Francis

Chevalier CUILLERIER Véronique, DASSONVILLE André, EBRAN Georges.

Pour le quartier de Boulogne-sur-Mer : **Commandeur** DACHICOURT Pierre-Georges **Chevalier** ALLAN Claude, COUVOIS Dominique, LATRON Jérôme, PINTO Stéphane, RAMET Luc. En espérant n'avoir oublié personne.

ADIEU LES AMIS

En mars 2016 : ROGERET Paul, en mai : HAMEZ Pierre, en juin : CALVEZ Michel, en juillet : LALAUT Yves.

APPEL À COTISATION

A ce jour, 66 adhérents ne sont pas à jour de cotisation. Ne prenez pas de retard, nous comptons sur votre participation rapide afin d'éviter les rappels désobligeants voire la radiation.

Ces cotisations nous sont indispensables pour couvrir les frais de fonctionnement de notre section. Concernant le justificatif pour déduction fiscale, il vous le sera remis à la demande par le trésorier.

LA SECTION NE VIT QUE PAR VOTRE SOUTIENT !

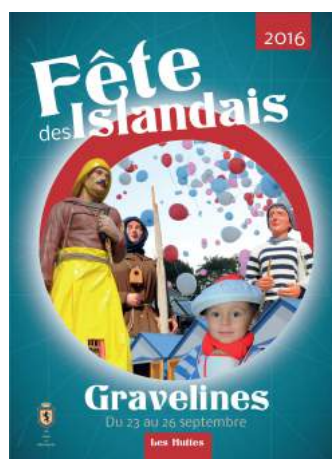
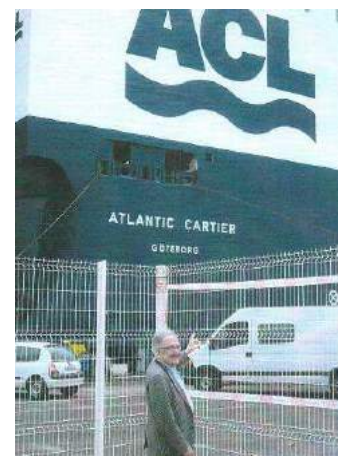
SUR LE LITTORAL

DUNKERQUE :

Séquence nostalgie pour notre très cher collègue et ami Yves SANCHE.

Trente ans après son lancement à la Normed, l'Atlantic Cartier est revenu au port en août 2014 afin d'y subir des travaux de carénage et d'entretien à bord aux Arno.

Ce roulier-porte conteneur est l'avant dernier navire construit par le chantier naval dunkerquois, c'est également l'avant dernier navire sur lequel ait navigué notre ami à l'occasion des essais en mer.

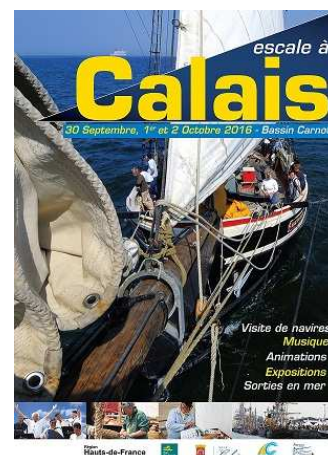


Fête des Islandais GRAVELINES du 23 au 26 septembre 2016 (Affiche ville de Gravelines)

Durant 4 jours, le hameau des Huttes a renoué avec son passé avec des animations de toutes natures : défilés, sortie en mer, expositions, retraite aux lampions, défilé en costumes d'époque ...

Escale à CALAIS les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2016 (Images, photos et commentaires de la FRCPM)

La manifestation a été organisée et s'est déroulée dans des conditions de sécurité accrues, dues au prolongement de l'état d'urgence. Cela n'a pas découragé le public qui a répondu présent et a été accueilli dans les conditions de sécurité nécessaires.



La météo s'en est mêlée et les coups de vent ont perturbé les sorties en mer.

Grâce à un dimanche ensoleillé, c'est finalement près de 75.000 visiteurs qui ont participé à la fête. Ils ont pu profiter d'un beau rassemblement de grands voiliers et de bateaux traditionnels, d'un

village du patrimoine maritime animé, de plusieurs expositions thématiques et d'une programmation musicale variée.



Boulogne-sur-Mer du 28 au 30 avril 2016 Escale du BELEM



Au cours de cette escale notre ami le commandant Michel PERY, également président de la section Pyrénées Atlantiques, a fait un exposé sur ce magnifique trois mâts en présence de MM Frédéric CUVILLIER ancien ministre, député-maire, Marcel CHARPENTIER délégué général de la FRCPM, Michel DAGBERT président du Conseil Départemental, Philippe DIEUDONNE sous-Préfet, Jean-Paul ANDRIEUX président de la section.



Fête de la flottille LE PORTEL les 2 et 3 juillet 2016

(Photo et commentaires FRCPM)

Le premier week-end de juillet, LE PORTEL a fêté le patrimoine maritime sous toutes ses formes. Quelques embarcations voiles-avirons ont rejoint la flottille des flobarts des barsiers portelois. Un village d'exposition et d'animations sur le thème du patrimoine maritime s'est installé à proximité de la plage. La traditionnelle bénédiction de la mer a rendu hommage aux disparus en mer.

Des groupes de chants de marin, venus de toute la région, ont animé ces deux jours de fête.

Novembre fête le hareng sur tout le littoral

C'est **ETAPLES** qui a ouvert le bal avec sa 24^{ème} édition de la fête du hareng roi les 12 et 13 novembre.

Ont suivi :

Boulogne-sur-Mer les 19 et 20 novembre,

Calais les 19 et 20 novembre,

Le Portel le 26 novembre.



Photo La Voix du Nord